



LE MOT DE LA MAIRE DÉLÉGUÉE

L'année 2023 s'est terminée avec une atmosphère tendue en raison des coûts d'énergie importants et d'une inflation forte. Ces crises ont de nombreuses répercussions sur nos vies quotidiennes.

Nathalie DESMAISONS

Malgré tout, nous devons avancer et poursuivre les travaux d'entretien et d'investissement dans nos communes déléguées tout en maîtrisant le budget.

Au cours de l'année 2023, nous avons procédé à de nombreux travaux de réfection et d'entretien ainsi que la mise aux normes de l'électrification de la cloche dans l'église. Je remercie le comité consultatif et leurs conjoints ainsi que M. Hans BAYER qui ont participé à de nombreux après-midis à la remise en état de ce patrimoine.

Prochainement, un panneau de signalisation d'avertissement sera mis en place pour informer les conducteurs novices que la route du Pont vers l'église est dangereuse.

Un autre point sera l'aménagement du cimetière en remplaçant quelques allées gravillonnées par du gazon afin de faciliter le travail de nos agents d'entretien des espaces verts qui ont passé beaucoup de temps dans nos cimetières en 2023 pour qu'ils soient tous propres.

Je remercie les agents techniques des espaces verts pour leurs implications dans notre commune déléguée afin que l'ensemble de notre territoire soit impeccable et ainsi agréable à vivre, les agents du bâtiment pour la restauration de la sacristie, et notre secrétaire Aurélie pour son sérieux et sa compétence dans l'accomplissement de son travail, sa ponctualité et le bon accueil qu'elle réserve aux administrés.

Je vous présente ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux de bonheur, de joie, de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2024.

Permanence Mairie :

Horaire d'ouverture de la mairie : chaque mardi de 17h à 18h

Mail : mairiedemalloue@outlook.fr

Secrétaire : Aurélie LEBRETON

Groupe scolaire de rattachement :

Groupe scolaire de Campeaux

9 rue des Ecoles à Campeaux

14350 Souleuvre en Bocage

☎ 02 31 67 74 70

Collecte des ordures ménagères et recyclables :

Tous les mardis sont collectés :

- Les sacs jaunes (Tri sélectif)
- Les ordures ménagères non recyclables (sac blanc – transparent)

Dans le cas où le mardi est férié, la collecte est décalée au lendemain, donc pour Malloué au mercredi.

Pensez à sortir les sacs d'ordures ménagères et de tri la veille au soir ou très tôt le matin.

Pour rappel : Il est interdit de déposer des ordures ménagères, recyclables ou encombrantes près des conteneurs à verres ou poubelles installés sur notre territoire.

La poubelle à côté du conteneur à verre est réservée uniquement aux capsules, bouchons de bouteilles, couvercles de pots et petits sacs de déchets de pique-nique.



Naissances
Hilona DOLOUE, le 17 juillet 2023
Rayan VOISIN, le 17 novembre 2023

Mariage
Hélène GUILBERT et Anthony POUILLOT, le 03/06/2023



Décès
René LOUIS, le 11 janvier 2023



La vie de l'école des sources

Le 4 septembre dernier, les enfants et les personnels ont effectué leur rentrée au sein du groupe scolaire dans de bonnes conditions même s'il reste à solutionner quelques problèmes récurrents liés à des infiltrations d'eau.

La rentrée 2023 marque l'entrée en vigueur du portail famille pour les inscriptions et désinscription à la cantine.

L'équipe enseignante est toujours composée de 10 professeurs dont 2 sont des remplaçants pour les écoles du secteur.

Enfin s'ajoutent 8 employés de la commune pour le bon fonctionnement de l'école.

Côté équipement, la commune a installé un vidéoprojecteur numérique interactif dans la classe ULIS. Par ailleurs la chaudière a été remplacée durant les vacances de la Toussaint ainsi que les néons.

L'équipe enseignante poursuit son engagement, en particulier le projet CUBE qui vise à impliquer les élèves et les amener à se questionner sur les usages de l'énergie. La classe des CE1 sera la classe Ambassadeur. L'objectif est de mettre en place des actions à l'école dès cette année scolaire visant à économiser l'énergie.

LA GALETTE DES ROIS



Le 21 janvier 2023, les habitants se sont rassemblés à la mairie de Malloué pour la traditionnelle Galette des Rois et ce même jour a eu lieu la remise des médailles d'honneur régionale, départementale et communale échelon vermeil à M. GUILLOUET René, GILLETTE Christian et Nathalie DESMAISONS en présence de M. Alain DECLOMESNIL.



REPAS

Les habitants de Malloué ont été conviés au repas champêtre le 17 juin 2023.



RANDONNÉE

Une randonnée sur le thème des "Contes Médiévaux" avec Gwentas LE FIL a été organisée par l'ATVS (Association Touristique des Vallées de la Vire et de la Souleuvre) le vendredi 7 juillet 2023, une vingtaine de randonneurs ont participé à cette soirée.



11 NOVEMBRE

Ce 11 Novembre 2023, Souleuvre en Bocage s'est réuni au Reculey pour célébrer le 105ème anniversaire en souvenir de nos soldats "morts pour la France". Ensuite les communes de Malloué et Bures les Monts se sont rassemblées devant la plaque commémorative en énumérant les noms de nos soldats.



REPAS DES AINÉS

Et pour terminer l'année, le 19 novembre 2023 a eu lieu le repas des aînés au restaurant "L'Hôtel de France" à Vire Normandie.



DATES À RETENIR POUR 2024 :
GALETTE DES ROIS LE 21 JANVIER 2024
REPAS CHAMPÊTRE LE 16 JUIN 2024
REPAS DES AÎNÉS LE 17 NOVEMBRE 2024

AFFAIRES COMMUNALES

TRAVAUX ÉGLISE :

Réfection de l'enduit en mortier de chaux grasse dans la sacristie



AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



Décapage de la chaux et de l'aubier mûr suivi d'un traitement puis une application de cire teintée sur les poutres



Badigeonnage de chaux sur les murs intérieurs du chœur et de la nef



Nettoyage et application d'une cire sur le mobilier



Le chantier



Moment de détente



Mise aux normes électrique des cloches avec une mise en place d'un coffret de sécurité





SAVIEZ-VOUS QUE L'ACCÈS AU TÉLÉPHONE, À LA TÉLÉVISION ET À INTERNET EST EN PARTIE CONDITIONNÉ PAR L'ENTRETIEN RÉGULIER DE LA VÉGÉTATION ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins, champs, bois situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves, ... Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.

Nous vous conseillons de faire appel à un professionnel, notamment en cas de situation dangereuse ou complexe.

